



# LA RAGE EN TUNISIE : EVOLUTION SUR VINGT ANS ET ELEMENTS DE GESTION

KALTHOUM Sana, SEGHAIER Chedia, HAMMAMI Salah

## INTRODUCTION:

Depuis longtemps et comme dans tous les pays du Maghreb, la rage évolue sous forme enzootique et endémique en Tunisie. Elle a toujours constitué un sujet de préoccupation car elle est rattachée à l'existence d'un très grand nombre de chiens errants responsables du maintien et de la diffusion du virus rabique et assurant le relais entre le réservoir, l'homme et les animaux de rente. Depuis l'instauration du programme national de lutte contre la rage en 1982, la maladie connaît des fluctuations temporelles et spatiales importantes car l'efficacité de la lutte dépend de plusieurs facteurs: l'efficacité de la vaccination, l'efficacité de la gestion des foyers, le contrôle de la population canine errante.

## EVOLUTION TEMPORELLE

Au cours des vingt dernières années, l'incidence de la rage a connu plusieurs fluctuations. La prévalence annuelle moyenne est de 191 cas par an avec des variations importantes d'une année à l'autre (87 cas en 1995 et 578 en 1992; figure 1). Le programme de lutte national, fondé essentiellement sur la vaccination de masse des chiens, a abouti à une diminution du nombre de cas déclarés sans permettre l'éradication de la maladie.

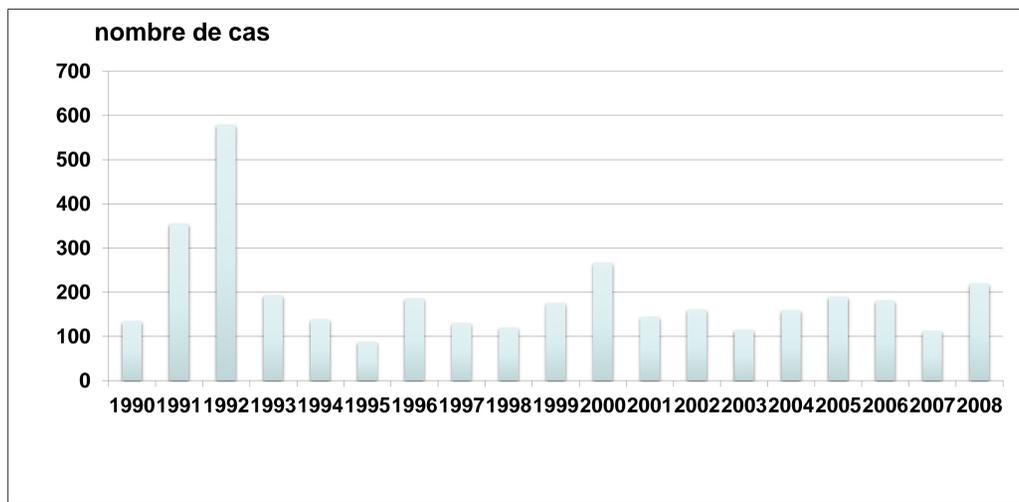
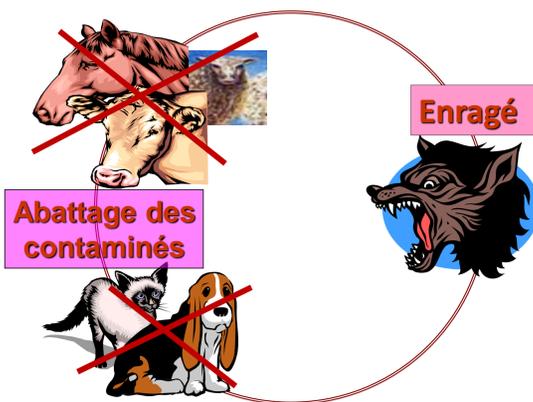


Figure 1: Evolution annuelle de la rage en Tunisie (1990-2009)

## LA GESTION DES FOYERS

La gestion des foyers est un élément clé dans la maîtrise des maladies infectieuses. Pour la rage, l'abattage des contaminés ainsi que la vaccination péri focale sont indispensables pour éviter des nouveaux cas. Cette mesure n'est pas toujours correctement appliquée à cause des réticences et de la négligence des propriétaires essentiellement.



En complément à l'abattage des contaminés, la vaccination en anneau et la surveillance d'une zone appropriée adaptée au domaine vital des chiens, pendant un mois est indispensable pour anticiper, et par conséquent contrer et/ou éviter l'apparition de foyers secondaires

## CONCLUSION:

L'incidence de la rage animale a connu des fluctuations aussi bien saisonnières que régionales. Les efforts déployés pour la lutte en Tunisie ont pu limiter cette incidence à un seuil moyen de 190 cas par an durant les 20 dernières années. La pérennité de la maladie dans des zones frontalières impose une synchronisation des campagnes de vaccination sur les frontières, un échange mutuel et instantané des informations sur les foyers, et une harmonisation de la surveillance entre les pays voisins.

## EVOLUTION SPATIALE

L'évolution du nombre de cas moyen de rage animale selon les régions au cours de 10 dernières années donne l'impression que les foyers se déplacent d'une région à l'autre au cours des années. La rage tend à disparaître de la région nord où elle était plus marquée jusqu'en 2001, pour gagner vraisemblablement la zone du centre entre 2002 et 2006 et donner une flambée épidémiologique au sud-est en 2007-2008 (figures 2)

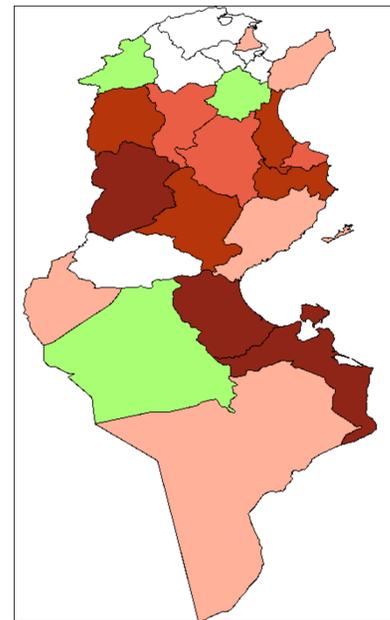


Figure 2: Répartition de la rage selon les gouvernorats 2008

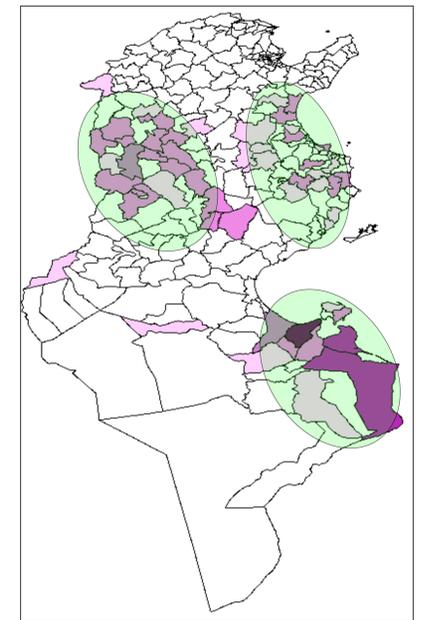


Figure 3: Répartition de la rage selon les délégations 2008

Répartition géographique limitée à trois zones qui totalisent 92% des cas (figure 3). Les 8 % des cas restants sont localisés dans des imadas limitrophes. Les investigations dans les foyers enregistrés sur le frontière nord ouest authentifient des contaminations in situ et soulignent l'importance de la coordination de la surveillance et de la synchronisation de la lutte

## LA COUVERTURE VACCINALE:

L'immunisation préventive de masse des chiens, à l'aide de la vaccination parentérale est la meilleure arme pour maîtriser la rage des rues. La vaccination de 70% des chiens en un mois sur tout le territoire national et le maintien de ce taux pendant toute l'année, reste un challenge difficile à relever en Tunisie à

La planification des campagnes de prophylaxie doit tenir compte de la situation épidémiologique dans le gouvernorat (zone) et des gouvernorats (zones) avoisinants et de l'effectif de la population canine dans la zone considérée. A ce titre, et dans un objectif Les paramètres de densité canines adoptés pour le calcul des chiens à vacciner, doivent être révisés, ou du moins vérifiées dans les zones endémiques pour une meilleure programmation des campagnes de vaccination d'une part et l'évaluation de la couverture vaccinale d'autre part

